

FORMATIONS

VIE ÉTUDIANTE

EN 2016 JE CHOISIS L'UNC



DOCTORAT
MASTER
LICENCE

DUT

FORMATION
CONTINUE

CERTIFICATIONS



LANGUES

LITTÉRATURE

SCIENCES
HUMAINES

SCIENCES
TECHNIQUES

DROIT

ÉCONOMIE
GESTION





PRÉSENTATION

L'Université de la Nouvelle-Calédonie (UNC) est une université publique placée sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et s'inscrit dans le cadre du système LMD (Licence-Master-Doctorat) qui permet une reconnaissance des cursus et des diplômes au niveau national et européen. Jeune et en plein essor, l'UNC est une université pluridisciplinaire qui bénéficie d'un cadre unique pour les formations et l'enseignement supérieur ainsi que pour la recherche scientifique menée au sein de ses 6 laboratoires. Les domaines d'enseignement et de recherche sont variés : langues étrangères et océaniques, littérature, civilisations, biologie terrestre et marine, géologie, environnement, droit et particularités juridiques calédoniennes, économie, gestion, informatique, sport, pédagogie, médecine, physique, mathématiques, etc. À vous de choisir !

LES COMPOSANTES DE FORMATION

UN INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIES

avec une nouvelle offre de formations professionnalisantes adaptée aux besoins de la Nouvelle-Calédonie.

UN DÉPARTEMENT DE LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

UN CENTRE DE FORMATION EN APPRENTISSAGE (CFA)

UN DÉPARTEMENT DE DROIT ÉCONOMIE ET GESTION

UN SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

UN CENTRE DE RESSOURCES EN LANGUES

outil indispensable pour acquérir des compétences linguistiques et se préparer aux diverses certifications.

UN DÉPARTEMENT DE SCIENCES ET TECHNIQUES

LA DÉLÉGATION DU CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE (CNED)

UNE ÉCOLE INTERNE : L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION (ESPE)

chargée de la formation des professeurs des écoles, collèges et lycées.

UNE ÉCOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE

commune avec l'Université de la Polynésie française (UPF).



L'UNC accueille chaque année : près de **3000** étudiants dont **2400** sont inscrits en formation initiale.

ON TROUVE À L'UNC

DES ENSEIGNEMENTS À VOCATION PROFESSIONNELLE
plus ciblés et répondant aux besoins des administrations et entreprises de Nouvelle-Calédonie.

DES ENSEIGNEMENTS SPÉCIFIQUES
pour la formation continue professionnelle des adultes.

DES ENSEIGNEMENTS ACADÉMIQUES
(licences et masters généralistes) préparant à la poursuite d'études en métropole ou à l'étranger ou adaptés à différents concours.



UNE UNIVERSITÉ DE PROXIMITÉ

Passer du lycée à l'université, c'est effectuer un grand bond ! Moins encadré qu'il ne l'a été dans le secondaire, l'étudiant doit s'adapter à de nouvelles méthodes de travail, à un rythme différent où la gestion du temps est une donnée essentielle de la réussite. Mais l'avantage de l'UNC, c'est qu'elle reste à taille humaine.

Les enseignements sont dispensés dans les amphithéâtres et dans des salles dédiées, selon les disciplines.

La mise en place à l'UNC d'une **évaluation tout au long du semestre** permet à l'étudiant de se positionner régulièrement.

La semaine de rentrée permet aux étudiants de première année de se familiariser avec le système d'études universitaire, leur formation et plus généralement la vie sur le campus.

LES ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ, COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour les licences généralistes, chaque année académique est divisée en deux semestres et validée par une moyenne de notes obtenues sur 20 et par des crédits ECTS (European Credit Transfert System). À chaque enseignement du semestre correspond un nombre de crédits. 60 crédits ECTS représentent le volume général d'une année académique et d'un niveau de licence. L'objectif à atteindre est l'acquisition des 3 niveaux de la licence en trois années, soit 180 ECTS représentant au minimum 1500 heures présentielle d'enseignements.

		BACCALAURÉAT GÉNÉRAL OU TECHNOLOGIQUE					
ANNÉE		UNIVERSITÉ		IUT			
1	▶	LICENCE 1	DEUST 1	DUT 1	BTS 1	CLASSE PRÉPA 1	PRÉPA INTÉGRÉE 1
2	▶	LICENCE 2	DEUST 2	DUT 2	BTS 2	CLASSE PRÉPA 2	PRÉPA INTÉGRÉE 2
3	▶	LICENCE 3	LICENCE PRO			DIPLÔME D'INGÉNIEUR 1	
4	▶	MASTER 1				DIPLÔME D'INGÉNIEUR 2	
5	▶	MASTER 2				DIPLÔME D'INGÉNIEUR 3	
6	▶	THÈSE	La licence correspond à 3 années d'études, soit 180 crédits ECTS Le master correspond à 2 années d'études, soit 120 crédits ECTS Le doctorat correspond à 3 années d'études, soit 180 crédits ECTS				
7	▶	THÈSE					
8	▶	DOCTORAT					

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE



RÉUSSIR LA TRANSITION LYCÉE - UNIVERSITÉ

L'entrée à l'université peut s'avérer une transition difficile pour les nouveaux bacheliers, et cela indépendamment de leur niveau ou du baccalauréat obtenu. En effet, l'étudiant doit se prendre en main, trouver un logement, maîtriser un budget serré, en un mot gérer le quotidien de son existence.

ÊTRE ASSIDU

Le premier prérequis pour réussir des études à l'université est d'être le plus autonome possible, ou d'être capable de le devenir rapidement. L'étudiant inscrit à l'université doit pouvoir gérer seul son emploi du temps et plus généralement l'organisation de son travail. Seule une bonne assiduité aux enseignements, ainsi qu'une programmation des lectures indispensables et des révisions régulières lui permettront de franchir avec succès sa première année d'université.

QUELS SONT LES PRÉREQUIS POUR LA RÉUSSITE UNIVERSITAIRE

MAÎTRISER L'EXPRESSION ÉCRITE ET ORALE

Le second prérequis indispensable pour réussir des études est de posséder une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale. L'étudiant à l'université doit acquérir de nouveaux savoirs et assimiler un vocabulaire spécialisé propre à chaque discipline. C'est un effort important mais qui n'est pas suffisant. Lors des évaluations, il doit être en mesure de restituer les nouvelles connaissances acquises dans une langue écrite efficace et précise. Le manque d'entraînement est très pénalisant pour les étudiants non issus de bacs généraux et engagés dans des études de droit, d'économie, de sciences humaines, sans parler des langues et des lettres. Les enseignants de l'UNC ont évolué dans leurs pratiques d'évaluation en proposant plus d'exercices pratiques dans les séances de travaux dirigés (TD). Cependant, la production écrite reste incontournable, l'étudiant peut obtenir une certification de son niveau en orthographe (Projet Voltaire).

Comment imaginer par exemple former un futur diplômé de droit sans qu'il soit capable de rédiger un acte administratif ou juridique dans une langue précise, ne laissant place à aucune ambiguïté d'interprétation. Bien s'exprimer à l'oral est aussi une nécessité pour réussir la première année d'université. Les étudiants formés par l'UNC constitueront les cadres de demain de la société calédonienne. Certains seront amenés à avoir des responsabilités, à organiser des réunions de travail ou encore à défendre des projets. D'autres s'orienteront par exemple vers l'enseignement. Indépendamment de leurs fonctions futures, la maîtrise des techniques de l'oral leur sera indispensable, ils doivent souvent dès la première année, présenter des exposés qui comptent dans leur évaluation.

ÊTRE CURIEUX ET S'ASSURER DES BASES SOLIDES

Le troisième prérequis est d'avoir des bases solides dans la filière que l'étudiant aura choisie. Au moment de leur inscription en première année, certains font des choix étonnants en se portant sur des disciplines pour lesquelles leur résultat de terminale et ceux obtenus au bac sont insuffisants. Cette situation n'est pas aussi rare qu'on pourrait le supposer. Il s'agit d'étudiants qui ne tiennent pas compte des avis émis à l'issue du processus Orientation active. De manière évidente, un étudiant qui fera un choix en adéquation avec ses résultats au lycée aura de bien meilleures chances de réussir. Avoir la curiosité intellectuelle et l'envie d'apprendre est aussi nécessaire pour réussir en première année de licence. Curiosité, autonomie, goût de l'effort sont les garants de la réussite dans un parcours universitaire. Un (bon) étudiant doit pouvoir anticiper les besoins, s'interroger, fréquenter la bibliothèque, être ouvert au monde, lire la presse, s'informer, sans attendre qu'on l'y invite.

LES NOUVEAUTÉS EN 2016

DUT MMI LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DES MÉ- TIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Le DUT MMI forme en 2 ans des professionnels de la conception et de la réalisation de produits et de services de communication utilisant les technologies numériques. Les titulaires de ce DUT sont capables de créer des produits de communication multimédia.

Les programmes sont adaptés au contexte néo-calédonien (paysage audio-visuel, acteurs locaux des télécommunications, technologies utilisées, etc.).

Le studio de production vidéo et la salle de montage du pôle numérique et technologique de l'UNC seront utilisés pour les enseignements et les projets.

Les métiers du multimédia et de l'internet étant en constante évolution, une bonne capacité d'adaptation est nécessaire. La formation bénéficie du soutien des professionnels locaux du domaine du numérique.

Ils participeront aux enseignements, accueilleront les étudiants en stage et permettront ainsi une bonne insertion des diplômés dans les secteurs du développement web et de la communication.

LICENCE D'ANGLAIS AVEC UN PARCOURS PRÉPARATOIRE AUX LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Le cursus Langues étrangères appliquées (LEA) est une formation complète alliant des apprentissages linguistiques et de civilisation dans 2 langues (anglais et espagnol dès 2016 mais également chinois et japonais par la suite) avec des matières d'application en droit (notamment droit des affaires et institutions comparées), en économie, en gestion, et en communication. Les étudiants issus de LEA font d'excellents cadres formés pour l'international notamment dans les secteurs des échanges commerciaux, de la coopération et du développement, et de la communication. Sur une île française située au milieu d'un "lac anglo-saxon", ils seront un atout indéniable pour toute multinationale, entreprise ou administration interagissant avec l'étranger.

NOUVELLES FORMATIONS

MASTER MEEF MENTION PRATIQUES ET INGÉNIERIE DE LA FORMATION

La formation Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (MEEF) s'adresse à des professionnels de l'éducation, enseignants en poste, formateurs d'adultes désireux d'acquérir des compétences nécessaires à l'exercice du métier de formateur et d'obtenir un grade de master dans le domaine de l'ingénierie de formation. Les candidats devront donc déjà posséder une solide expérience de terrain, d'enseignement en établissements ou dans les domaines de la formation continue professionnelle. Deux options sont proposées, l'une axée sur l'innovation pédagogique à travers le numérique et la seconde centrée sur le pilotage de projets éducatifs.

Il est à noter qu'en 2016, uniquement la deuxième année de master sera ouverte.

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS (CFA)

Soucieuse de développer une offre de formation sur le standard national et européen et également adaptée aux besoins du marché du travail calédonien, l'université s'est dotée d'un centre de formation des apprentis.

Ce CFA permettra aux jeunes étudiants des licences professionnelles, et des autres formations en apprentissage, de suivre leur cursus théorique à l'UNC en alternance avec des périodes de formation professionnelle en entreprise. Avec l'IUT ouvert à la rentrée 2015, ce CFA vient compléter utilement

l'offre de formation professionnalisante de l'UNC. Nos étudiants qui fréquenteront ce CFA pourront dès leur diplôme en poche, rejoindre les rangs des entreprises calédoniennes si demandeuses de personnel qualifié, en particulier de niveau bac+2 (DUT/DEUST) et bac+3 (licence pro).

L'UNC OUVRE SES PORTES À TOUS LES ÉLÈVES TITULAIRES DU BACCALURÉAT OU TOUT DIPLOME OU TITRE ÉQUIVALENT

LES LICENCES GÉNÉRALES

Chaque licence est définie en objectifs de formation, exprimés en termes de compétences à acquérir, déclinées de façon disciplinaires, transversales et préprofessionnelles. Chaque licence doit préparer à la fois à l'insertion professionnelle, et à la poursuite d'études.

Quelles perspectives après la licence ?
L'UNC propose des diplômes reconnus tant en métropole, au niveau européen que chez nos voisins anglo-saxons de la région pacifique permettant une poursuite des études et une spécialisation en Master ou Doctorat à l'UNC ou hors du territoire.

L'OFFRE DE FORMATION 2016 (DIPLOMES NATIONAUX)

IUT INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

- Diplôme universitaire de technologie en gestion des entreprises et des administrations (DUT - GEA)
- Diplôme universitaire de technologie des métiers du multimédia et de l'internet (DUT - MMI)

DEG DROIT ÉCONOMIE GESTION

- Capacité en Droit
- Licence mention Droit
- Licence mention Economie et gestion
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Métiers de la comptabilité, révision comptable
- Licence professionnelle Management des organisations spécialité Métiers de la comptabilité, contrôle de gestion
- Master mention Droit, droit et management dans l'environnement calédonien

ST DÉPARTEMENT DES SCIENCES ET TECHNIQUES

- Licence mention Sciences pour l'ingénieur
 - Parcours Informatique
 - Parcours Métallurgie, énergie et génie des procédés
- Licence mention Physique, chimie
- Licence mention Sciences de la vie et de la terre
 - Parcours Sciences de la vie et de la terre (SVT)
 - Parcours Sciences de la vie et chimie (SVC)
 - Parcours Sciences de l'environnement (SE)
- Licence mention Mathématiques
 - Parcours Mathématiques
 - Parcours Mathématiques, physique
- Première année commune des études de santé (PACES)
- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) en Géosciences appliquées : mines, eau et environnement
- Master mention Sciences pour l'environnement

L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

Contact : international@univ-nc.nc
Tél. : 29 04 50

INTÉGRER L'UNC C'EST POUVOIR BÉNÉFICIER DE CES DISPOSITIFS UNIQUES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

L'UNC offre à tout étudiant la possibilité d'effectuer une mobilité internationale d'un semestre dans près de 40 universités partenaires réparties dans une vingtaine de pays (Océanie, Europe, Asie, Amérique), un stage en entreprise, une formation à l'anglais, une mission d'assistantat de français ou bien de volontariat à l'international.

Elle s'appuie pour cela sur un réseau de partenaires qui facilitent l'accompagnement des étudiants et le financement de leurs projets. Un régime d'aide financière (billets d'aviation, bourses, assurances) permet à chacun de profiter pleinement de son expérience à l'étranger.

Chaque année, ils sont au total près de 70 à s'envoler vers d'autres horizons tout en restant inscrits à l'UNC ! Entre dix et quinze étudiants calédoniens effectuent un séjour d'études en Europe grâce au désormais célèbre programme de mobilité Erasmus. Découvrir Bruxelles, Prague, Berlin, Londres, Rome ou Madrid... Plus qu'une opportunité, l'expérience d'une vie !

RICHES ET VARIÉES

LES FILIÈRES SÉLECTIVES

Quelles sont les formations sélectives à l'UNC ?

Les DUT, Licences professionnelles (Management des organisations, Métiers de la comptabilité...), DEUST (Géosciences appliquées : mines, eau et environnement), la Première année commune des études de santé (PACES), les Master mention Métiers de l'enseignement offrent des cursus à vocation plus ciblée qui répondent aux demandes et aux besoins du tissu économique local. Les diplômés trouvent aisément un emploi à l'issue de leur formation car une grande partie de ces formations est constituée d'enseignements pratiques délivrés par des professionnels.

Quelles démarches effectuer pour s'inscrire ?

Les filières sélectives nécessitent une démarche particulière : le nombre de place étant limité, un dossier de candidature sera à télécharger via le site web de l'UNC à partir de juillet 2015 pour certaines filières. Une commission pédagogique sera chargée d'évaluer le dossier. Ce dernier devra présenter une adéquation entre le projet personnel et professionnel de l'étudiant et la formation envisagée. En cas d'admission, une procédure d'inscription administrative est mise en place.

ESPE



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE DU
PROFESSORAT
ET DE
L'ÉDUCATION**

- Préparation aux concours de recrutement de professeur des écoles en Nouvelle-Calédonie, classique et spécialité langues kanak (CRPE)
- Licence mention Métiers de l'enseignement du 1^{er} degré
- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) mention Pratiques et ingénierie de la formation (PIF)

- Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) mention second degré
 - Parcours Anglais
 - Parcours Lettres modernes
 - Parcours Histoire-géographie
 - Parcours Mathématiques
 - Parcours Physique-chimie
 - Parcours Sciences de la vie et de la terre
 - Parcours EPS

FC

**FORMATION
CONTINUE**

- Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

LLSH

**LETTRES,
LANGUES
ET SCIENCES
HUMAINES**

- Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
 - Spécialité Langues océaniques
 - Spécialité Anglais
- Licence mention Lettres
- Licence mention Histoire
- Licence mention Géographie et aménagement

Licence mention LEA

(Langues Etrangères Appliquées)

- Spécialité « Anglais-Espagnol » en 2016
- Spécialité « Anglais-Japonais » en 2017
- Spécialité « Anglais-Chinois » en 2018

LES CERTIFICATIONS

L'UNC offre la possibilité aux étudiants d'acquérir des compétences supplémentaires et reconnues par divers dispositifs de certification :

Certification Voltaire (en orthographe)	Test anglais IELTS, International English Language Testing System	CLES, Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur	Certificat Informatique et Internet,	TCF, test de connaissance en français
---	---	---	--	--

Dans quelle langue s'effectue la mobilité à l'étranger ?

Le principe du séjour d'études est de suivre les cours dans la langue de l'université d'accueil et de valider ses examens sur place. La maîtrise de la langue locale, généralement l'anglais pour le Pacifique, est donc indispensable. Mais les mobilités sont également envisageables dans des pays francophones comme le Québec, la Belgique ou le Luxembourg.

À partir de quand puis-je bénéficier de la mobilité ?

La mobilité, quelle que soit sa forme, est ouverte qu'à partir de la deuxième année de Licence et s'inscrit dans le cursus des étudiants. Un semestre réussi à l'étranger est validé comme un semestre passé à l'UNC.

Le Centre de ressources en langues (CRL)

est un nouvel espace multimédia dédié à l'apprentissage, au perfectionnement et à la pratique des langues. L'offre du CRL porte essentiellement sur des formations en anglais et français et sera progressivement élargie à d'autres langues : kanak, espagnol, japonais et chinois.

Sa mission est de promouvoir la pratique des langues auprès de tous les publics de l'établissement, qu'ils soient étudiants, personnels ou grand public.

Le Centre de ressources en langues vient en appui aux programmes de mobilité internationale. En partenariat avec ELA-Université d'Auckland, il prépare et organise les sessions du test IELTS. De même, il est centre agréé pour organiser le Test de Connaissance de Français, le TCF, exigé pour les étudiants non francophones qui souhaitent s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur.

Le Centre de ressources en langues s'appuie sur le Cadre européen commun de référence pour les langues et propose :

- des formations classiques, sous forme de cours avec des enseignants ;
- des préparations aux certifications en anglais (IELTS, CLES) et en français (TCF, DELF/DALF, certification Voltaire) ;
- des ateliers de conversation en anglais ;
- des stages ou des formations spécifiques organisées à la demande de partenaires locaux ou régionaux.

L'offre de tutorat est mise en place en fonction de la formule d'apprentissage choisie.

L'autoformation est accompagnée par un enseignant et permet d'accéder à des supports d'apprentissage multimédia ou audio-visuels pour acquérir plus d'autonomie dans son apprentissage et travailler à son rythme.

BIEN PRÉPARER

LES DATES IMPORTANTES ET LES DÉMARCHES OBLIGATOIRES

JUILLET → SEPTEMBRE 2015

Orientation active pour les lycéens de terminales.

FIN NOVEMBRE 2015 → MI-JANVIER 2016

Via le site Web de l'UNC, la pré inscription est obligatoire pour les lycéens et pour les étudiants déjà inscrits l'année précédente à l'UNC. Sans cette démarche, l'inscription administrative ne pourra être effective.

À QUOI SERT L'ORIENTATION ACTIVE ?

- **informer les lycéens** sur les formations dispensées par l'UNC ;
- **les responsabiliser** face à leur choix d'intégrer l'université ;
- **les sensibiliser** sur les exigences pour réussir leurs études supérieures ;
- **leur permettre** de mesurer que l'université NE DOIT PAS ETRE un choix par défaut ;
- **recevoir une information** ciblée en fonction de leurs parcours et de leurs projets.

Je veux intégrer l'université en 2016, suis-je concerné par ce dispositif ?

Oui. La procédure d'orientation est obligatoire pour tous les lycéens de Nouvelle-Calédonie souhaitant s'inscrire en première année de Licence, en DEUST ou bien en PACES (première année des études médicales).

Quand et comment dois-je remplir le questionnaire ?

À partir du mois de juillet 2015, l'établissement dans lequel vous êtes scolarisé vous informera sur la démarche à suivre pour remplir ce questionnaire obligatoire.

J'ai rempli le questionnaire et je souhaite m'inscrire à l'UNC dans une filière sélective, les renseignements fournis serviront-ils à l'étude de mon dossier ?

Non. Le nombre de place étant limité, un dossier de candidature sera à télécharger via le site web de l'UNC en juillet. Une commission pédagogique sera chargée d'évaluer le dossier ; ce dernier devra présenter une adéquation entre le projet personnel et professionnel de l'étudiant et la formation envisagée.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription à l'UNC s'effectue en deux temps. La période de pré-inscription commence fin novembre 2015 et s'étend jusqu'à mi janvier 2016. Le futur étudiant peut :

- **retirer sur le site web de l'UNC le dossier en ligne :** www.univ-nc.nc ;
- **ou se connecter à l'application de pré inscription** pour saisir les informations qui seront utiles à l'inscription s'il est lycéen de terminale de l'année en cours ou étudiant déjà inscrit à l'UNC ;
- **ou directement retirer un dossier à l'accueil du campus.**



Un rendez-vous lui est fixé durant la deuxième quinzaine du mois de janvier pour formaliser son inscription administrative.

Attention ! Aucune inscription en Licence n'est possible après la fermeture de la chaîne d'inscription organisée du 18 au 29 janvier 2016.

QUAND LA RENTRÉE EN LICENCE A-T-ELLE LIEU ?

La rentrée sur le campus s'effectue au cours de la **première quinzaine de février**. L'année académique s'étend du mois de février au mois de décembre. Chaque département a un calendrier de déroulement de ses formations. Toutefois, généralement, les enseignements du premier semestre se déroulent de début février à fin mai et le second semestre de début juin à fin octobre. Les épreuves de rattrapage se déroulent au mois de novembre.

QUELS DISPOSITIFS D'AIDE À LA RÉUSSITE ?

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont proposés aux étudiants effectuant leurs études à l'UNC : tutorat tout au long de l'année, révisions avant les examens, parcours progressifs. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) propose un accompagnement individualisé et des conseils sur l'orientation et l'insertion professionnelle à tous les étudiants de l'UNC.

L'assiduité est une clé de la réussite à l'UNC.

LA RENTRÉE 2016



→ JANVIER 2016

L'inscription administrative : c'est le moment où l'étudiant paie ses droits de scolarité, ce qui lui permet d'accéder à sa formation et de recevoir sa carte d'étudiant (carte Sup').

→ FÉVRIER 2016

La rentrée est fixée dans la première quinzaine de février selon les départements. Réalisée via Internet, l'inscription pédagogique est obligatoire, aux parcours spécifiques comme aux éléments optionnels et facultatifs. Sans cette inscription, l'étudiant ne pourra pas se présenter aux épreuves et donc valider son année.

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE UNIQUE DE RECRUTEMENT VERS LES DUT EN NOUVELLE-CALÉDONIE

UN DOSSIER DE CANDIDATURE C'EST :

- Un dossier administratif
- + un ou des dossier(s) pédagogique(s)
 - à retirer dans les lycées et à l'UNC ;
 - ou à télécharger sur le site Internet des établissements et sur www.ac-noumea.nc/apres-le-bac.

LE DOSSIER ADMINISTRATIF

Il compile les éléments administratifs du candidat (état civil, coordonnées...) et la hiérarchie complète de ses vœux.

LE DOSSIER PÉDAGOGIQUE PAR VŒU

Le candidat complète un dossier pédagogique par vœu.

Ce dossier recense pour chacune des candidatures les éléments indispensables à l'établissement sollicité pour étudier la demande.

Pour chaque candidature, un avis doit être émis par le chef d'établissement de son lycée ou l'équipe de l'UNC si le candidat y est scolarisé en 2015, ou par une commission pédagogique si le candidat n'y est pas inscrit cette année.

CALENDRIER DE LA PROCÉDURE UNIQUE POUR L'IUT

LES ÉTAPES À NE PAS MANQUER

ÉTAPE 1

Dès juillet, je retire ou télécharge un dossier de candidature auprès des lycées, de l'UNC ou sur le site web : www.ac-noumea.nc/apres-le-bac

ÉTAPE 2

Je complète le dossier administratif et autant de dossiers pédagogiques que j'ai de vœux. **Avant le 18 septembre, je dépose le tout :**

- dans mon établissement d'origine si je suis inscrit en lycée ou à l'UNC en 2015 ;
- au CIO si je ne suis pas inscrit en lycée ou à l'UNC en 2015.

ÉTAPE 3

Une fois les avis émis avant le 6 novembre, dépôt des dossiers pédagogiques dans chaque établissement demandé.

ÉTAPE 4

Dès la diffusion des résultats d'admission, je m'inscris dans l'établissement pour la formation obtenue.

UN CAMPUS AU SERVICE



photo : Artfocus.nc

UNE CARTE SUP', POUR QUOI FAIRE ?



La carte d'étudiant (carte Sup') est une carte multi-services qui atteste du statut d'étudiant. Elle démultiplie les services aux étudiants (restauration, logement, photocopies, suivi de l'assiduité...), tout en dématérialisant les transactions monétaires.

S'étendant sur un domaine de 13 hectares allant de l'ESPE à la grande résidence, le campus fonctionne comme un village, avec ses espaces de logement, de restauration et de vie. Il offre un nombre croissant de services aux étudiants qui peuvent, en dehors de leurs cours, bénéficier d'un cadre idéal pour se détendre, pratiquer une activité sportive, assister à une conférence ou organiser une soirée étudiante...

L'ESPACE UNI-HANDICAP

L'Espace Uni-Handicap accompagne les étudiants en situation de handicap, qu'il soit temporaire ou permanent, afin de faciliter le bon déroulement de leurs études.

Lieu d'informations, d'accueil et d'écoute :

L'équipe plurielle est composée du chargé de mission handicap, d'un personnel administratif, d'un référent pédagogique et le cas échéant, de personnel médical. Cet espace a pour objet de coordonner et d'améliorer le dispositif d'accueil, d'accompagnement et d'insertion des étudiants en situation de handicap.

Ces personnes sont chargées de vous accompagner :

- dans l'élaboration de votre projet universitaire (même avant votre inscription à l'université vous pouvez nous contacter !);
- par un suivi personnalisé tout au long de votre scolarité ;
- dans vos démarches administratives ;
- par la visite de nos locaux ;
- vers les autres services compétents internes ou externes à l'UNC.

Évaluer vos besoins :

L'Espace Uni-Handicap établit l'interface entre les équipes pédagogiques et administratives et toute autre structure ou personne pertinente afin d'évaluer vos besoins et répondre efficacement à vos demandes. Des rencontres entre l'étudiant et l'équipe plurielle sont nécessaires pour obtenir une décision concertée des aménagements à mettre en place.

Dès le lycée vous pouvez bénéficier d'aménagements adéquats à l'UNC. Envisagez ainsi votre poursuite d'études plus sereinement.

CONTACT
deve_handicap@univ-nc.nc

LE BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) propose aux étudiants un accompagnement sur les questions d'orientation (en partenariat avec les conseillers COP du CIO), d'insertion professionnelle, de recherche de stage et de liens avec les entreprises. Ses objectifs :

- **mener** des enquêtes sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'UNC et sur le nombre et la qualité des stages effectués ;
- **sécuriser** les parcours pour mener le plus grand nombre d'étudiants à la réussite ;
- **diffuser** une offre de stages et d'emplois variée aux étudiants, en lien avec les formations proposées ;
- **conseiller** sur les problématiques liées à l'emploi et à l'insertion professionnelle ;
- **accompagner** les étudiants dans leur recherche d'emploi et de stage = offrir la même chance à TOUS les étudiants.

CONTACT
baip@univ-nc.nc

UN PÔLE CENTRAL REGROUPE LES SERVICES ADMINISTRATIFS, INTERLOCUTEURS DES ÉTUDIANTS INSCRITS DANS LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE FORMATION.

LE BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE

Le Bureau de la Vie étudiante (BVE) est un service de l'UNC à l'écoute des étudiants et plus particulièrement mobilisé sur les questions de vie associative des étudiants, d'initiatives étudiantes en partenariat avec la Maison de l'Étudiant. Grâce à une partie des droits d'inscription qui lui sont reversés, la commission de la vie étudiante, dont le BVE est le service support, soutient les projets culturels, artistiques, sportifs des étudiants.

CONTACT
deve_bve@univ-nc.nc

UNIQUE DES ÉTUDIANTS



LA MAISON DE L'ÉTUDIANT

constitue un véritable guichet unique à la disposition de tous les étudiants. Ce guichet informe et oriente les étudiants sur l'ensemble des domaines les intéressants (logement, restauration, bourses, santé et aide sociale, transport...). Un centre médical traite les problèmes de santé et une assistance sociale assure une présence régulière. Des permanences d'acteurs publics (prévention, orientation, insertion...) sont organisées quotidiennement. La Maison de l'étudiant héberge l'antenne de la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) chargée de la gestion de la grande résidence. La maison de l'étudiant c'est aussi un espace de vie avec une cafétéria, une salle TV, un cyber espace, un studio de répétition musicale et des bureaux pour les associations d'étudiants. Ses services sont ouverts à tous les étudiants post-bac (UNC, BTS, Apprentissage, IFM, IFPSS, CPGE, CCI).



LOGER SUR LE CAMPUS, UN PREMIER PAS VERS L'AUTONOMIE !

La capacité de logement sur le campus est de 640 places réparties majoritairement en studios individuels équipés avec kitchenettes, salles de bain et toilettes privés, incluant un accès gratuit à Internet.

COMMENT OBTENIR UNE CHAMBRE UNIVERSITAIRE ?

Les demandes de chambre en résidence universitaire s'effectuent à partir du mois d'octobre. L'attribution des chambres est assurée au fil de l'eau. Une commission comprenant l'UNC, la Maison de l'étudiant et la SIC est saisie régulièrement. La priorité est donnée aux étudiants boursiers.



QUELLE EST L'OFFRE DE RESTAURATION ?

Le campus propose deux espaces de restauration : le restaurant universitaire (à l'agora centrale) est ouvert tous les midis et la cafétéria (à la MDE) est ouverte 7 jours sur 7, de 5 heures à 22 heures. Cette dernière propose également de dépanner les étudiants en produits de première nécessité. Attention, dès en 2015, le paiement des tickets restaurant se fera via la Carte Sup'.



LA CULTURE ET LE SPORT

ne sont pas en reste sur le campus. Le pôle sportif propose soit par des cours notés, soit en loisir, la pratique de plusieurs disciplines dans des équipements neufs (gymnase, mur d'escalade, terrain de football, espace beach, salle de musculation et de fitness). La saison culturelle rythme tout au long de l'année les soirées grâce à un vaste choix d'activités (danse, musique, cinéma, théâtre, expositions, conférences) qui favorisent la rencontre et l'échange entre tous les étudiants, quelles que soient leurs origines.



LES BIBLIOTHÈQUES DE L'UNC

proposent plus de 75000 ouvrages, 1500 documents multimédia, 7000 revues. Dans des espaces modernes et conviviaux, les étudiants peuvent accéder à de nombreuses ressources documentaires imprimées et électroniques dans tous les domaines. Ce sont aussi des espaces de détente et d'activités culturelles.

LES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS DYNAMISENT
LA VIE DU CAMPUS QUI EST LEUR ESPACE !

PRINCIPAUX CONTACTS



Université de la Nouvelle-Calédonie
BP R4, Avenue James Cook
Noumea 98851, Nouvelle-Calédonie
Tél. : 29 02 90

Accueil
Tél. : 29 02 90 - Fax : 25 48 29
accueil@univ-nc.nc

Direction des études et de la vie étudiante
• Bureau de la scolarité deve_scolarite@univ-nc.nc
• Bureau de la Vie Etudiante deve_bve@univ-nc.nc
• Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle baip@univ-nc.nc
• Espace uni handicap deve_handicap@univ-nc.nc

Département Droit, économie et gestion
sp-deg@univ-nc.nc

Département Lettres, langues et sciences humaines
sp-llsh@univ-nc.nc

Département Sciences et techniques
sp-st@univ-nc.nc

Service de la Formation continue
sp-fc@univ-nc.nc

Institut universitaire de technologie (IUT)
iut@univ-nc.nc

Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)
secretariat.espe@univ-nc.nc

Maison de l'étudiant (MDE)
maison-etudiant@univ-nc.nc

École doctorale pluridisciplinaire (EDP)
ecole.doctorale@univ-nc.nc

Bureau des relations internationales
international@univ-nc.nc

Centre de ressources en langues (CRL)
crl@univ-nc.nc



Université de la Nouvelle-Calédonie

www.univ-nc.nc

